

ACADÉMIE DES RETRAITÉS DE L'OUTAOUAIS INC.

ÉTATS FINANCIERS

30 JUIN 2025

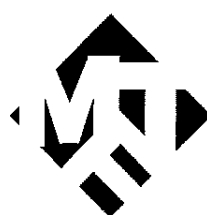
ACADÉMIE DES RETRAITÉS DE L'OUTAOUAIS INC.

ÉTATS FINANCIERS

30 JUIN 2025

SOMMAIRE

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	2-4
Résultats	5
Évolution des actifs nets	6
Situation financière	7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 14
Renseignements complémentaires	15



**Monette
Fortin
Tremblay**

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
Académie des retraités de l'Outaouais Inc.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Académie des retraités de l'Outaouais Inc. (l'« organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2025, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 30 juin 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, **conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.**

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement **reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes** sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états **financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités** déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous **n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.**

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les **autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.**

Monette Fortin Tremblay Inc.

Société de comptables professionnels agréés
Partnership of Chartered Professional Accountants

Tél./Tel.: 819-600-6660

24, rue Principale, bureau 200
Gatineau (Québec) J9H 3L1

+

www.mftcpa.com
info@mftcpa.com

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de **cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.**

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs **des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.**

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons **et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons** des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses **déclarations ou le contournement du contrôle interne;**
- **nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents** pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette **incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion** modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs **amener l'organisme à cesser son exploitation**;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute **déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.**

Monette Fortin Tremblay inc

Par Maria Ferreira, CPA auditrice

Gatineau
Le 9 septembre 2025

ACADÉMIE DES RETRAITÉS DE L'OUTAOUAIS INC.**RÉSULTATS****EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2025****5**

	2025	2024
PRODUITS		
Subventions (annexe A)	134 692 \$	125 713 \$
Activités socio-culturelles	422 961	329 548
Cotisations	53 616	48 814
Commandite et dons	11 953	6 575
Intérêts	9 592	9 480
	632 814	520 130
CHARGES		
Coûts - activités socio-culturelles	292 848	203 406
Salaires et avantages sociaux	281 427	214 028
Loyer	39 086	28 613
Frais bancaires	18 402	16 519
Coûts - activités de financement	11 451	18 595
Fournitures et matériel de bureau	9 839	11 203
Assurances	6 843	6 157
Photocopieur	6 321	4 594
Télécommunications	3 434	6 194
Publicité et frais de représentation	1 882	1 967
Honoraires professionnels	5 912	5 482
Amortissement des immobilisations	330	6 876
	677 775	523 634
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(44 961) \$	(3 504) \$

Les notes complémentaires et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ACADÉMIE DES RETRAITÉS DE L'OUTAOUAIS INC.

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2025

6

	Grevé affectations (note 11)	Non affecté	2025 Total	2024 Total
Solde au début	40 000 \$	166 141 \$	206 141 \$	209 645 \$
Insuffisance des produits sur tes charges		(44 961)	(44 961)	(3 504)
Solde à la fin	40 000 \$	121 180 \$	161 180 \$	206 141 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ACADÉMIE DES RETRAITÉS DE L'OUTAOUAIS INC.

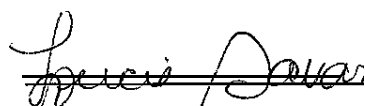
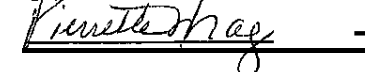
SITUATION FINANCIÈRE

30 JUIN 2025

7

	2025	2024
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	76 964 \$	85 730 \$
Débiteurs (note 3)	7 060	3 525
Frais payés d'avance	6 409	6 085
Placements réalisables au cours du prochain exercice (note 4)	104 241	69 257
	194 674	164 597
Placements, au coût (note 4)	72 444	100 000
Immobilisations corporelles (note 5)		331
	267 118 \$	264 928 \$
PASSIF		
Passif à court terme		
Créditeurs et frais courus (note 6)	87 903 \$	47 841 \$
Apports reportés (note 7)	13 595	4 080
Revenus reportés (note 8)	4 440	6 400
	105 938	58 321
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 9)		466
	105 938	58 787
ACTIFS NETS		
Grevé d'affectation internes (note 10)	40 000	40 000
Non affecté	121 180	166 141
	161 180	206 141
	267 118 \$	264 928 \$

Engagement contractuel (note 11)

 Administrateur
 - administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ACADÉMIE DES RETRAITÉS DE L'OUTAOUAIS INC,

FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2025

8

	2025	2024
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Insuffisance des produits sur les charges	(44 961) \$	(3 504) \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	330	6 876
Amortissement des apports reportés	(466)	(3 140)
	(45 097)	232
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	(3 535)	2 121
Frais payés d'avance	(324)	(619)
Créditeurs et frais courus	40 062	24 167
Apports reportés	9 515	(17 241)
Aide gouvernementale reportée		(3 840)
Revenus reportés	(1 960)	(1 318)
	(1 339)	3 502
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Placements	(7 427)	77 111
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(8 766)	80 613
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	85 730	5 117
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	76 964 \$	85 730 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse et des placements temporaires.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. STATUT ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'Académie des Retraités de l'Outaouais Inc. (ARO) est un organisme sans but lucratif, constitué en vertu de la Partie 111 de la Loi sur les compagnies du Québec, et est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Elle regroupe des gens du troisième âge de la région de l'Outaouais à des fins de formation et d'activités sociales.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la provision pour créances douteuses, la valeur nette de réalisation des stocks, l'évaluation des travaux en cours, la dépréciation des actifs financiers, la durée de vie utile des immobilisations corporelles et des actifs incorporels amortissables, la probabilité de réalisation des actifs d'impôts futurs et l'évaluation des crédits d'impôt à l'investissement.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes indiquées ci-dessous :

	Périodes
Équipements	36 mois
Matériel informatique	36 mois
Améliorations locatives	60 mois

Subventions reportées

Les subventions relatives aux immobilisations corporelles sont comptabilisées à titre de subventions reportées puis amorties de la même façon que les immobilisations auxquelles elles se rapportent. Les subventions relatives aux charges sont comptabilisées en déduction de celles-ci.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à **recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.**

Les revenus d'inscription aux activités sont constatés à titre de produits lorsque les séminaires ont lieu.

Les cotisations sont constatées à titre de produits lorsqu'elles sont reçues.

Les dons et autres produits sont comptabilisés dans l'exercice où ils sont encaissés.

Les intérêts créditeurs sont comptabilisés selon la comptabilité d'exercice en fonction du temps écoulé.

Apports reçus sous forme de services

L'organisme ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'il reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérable. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers de l'organisme.

Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués subséquemment au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des dépôts à terme, des débiteurs et de la subvention à recevoir. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des fournisseurs et des charges à payer.

Placements

Les placements sont comptabilisés au coût.

ACADÉMIE DES RETRAITÉS DE L'OUTAOUAIS INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 JUIN 2025

11

3. DÉBITEURS

	2025	2024
Comptes à recevoir	5 327 \$	1 622 \$
Intérêts courus	1 733	1 903
	7 060 \$	3 525 \$

4. PLACEMENTS, au coût

	2025	2024
Épargne à terme échéant le 30 mars 2026, 4,250%	104 241 \$	100 000 \$
Dépôts à terme, échus le 30 mars 2025		69 257
Épargne à terme échéant le 27 octobre 2026, 3,050%	30 000	
Épargne à terme échéant le 27 juin 2028, 3,150 %	42 444	
	176 685	169 257
Placements réalisables au cours du prochain exercice	104 241	69 257
	72 444 \$	100 000 \$

Les encaissements à recevoir au cours des trois prochains exercices sont estimés aux montants suivants :

2026	104 241 \$
2027	30 000
2028	42 444
	176 685 \$

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2025		2024	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Équipements	32 543 \$	32 543 \$	\$	331 \$
Matériel informatique	16 916	16 916		
Améliorations locatives	2 752	2 752		
	52 211 \$	52 211 \$	\$	331 \$

ACADÉMIE DES RETRAITÉS DE L'OUTAOUAIS INC.**NOTES COMPLÉMENTAIRES****30 JUIN 2025****12****6. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS**

	2025	2024
Salaires courus et vacances à payer	35 243 \$	20 345 \$
Fournisseurs et frais courus	24 703	12 618
Taxes de vente à payer	27 957	14 878
	87 903 \$	47 841 \$

7. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations externes, sont destinées au financement affecté reçu au cours de l'exercice considéré et destiné à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports sont les suivantes:

	Solde au 30 juin 2024	Octroi	Constaté à titre de produits	Solde au 30 juin 2025
Programme Action Aînés du Québec (PAAQ)	4 080 \$	\$	4 080 \$	\$
Kino Québec (Viactive)		67 933	54 338	13 595
	4 080 \$	67 933 \$	58 418 \$	13 595 \$

8. REVENUS REPORTÉS

	2025	2024
Divers inscriptions aux activités	4440 \$	\$
Tournoi de golf- persévérance scolaire		6 400
	4440 \$	6 400 \$

9. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Des apports ont été reçus pour financer la mise sur pied d'un groupe musical d'aînés qui offrira **des concerts de musique dans les résidences pour aînés**.

Ces apports sont amortis en fonction de la durée de vie utile des immobilisations acquises.

	2025	2024
Solde au début	466 \$	3 607 \$
Amortissement des apports reportés	(466)	(3 141)
Solde à la fin	\$	466 \$

10. AFFECTATIONS INTERNES

Report de Fonds de Roulement:

Au cours de l'exercice 2025, le conseil d'administration a résolu de reporter un montant de 40 000 \$ au fonds de roulement. Ce montant demeure réservé afin de constituer une réserve financière **destinée à couvrir les besoins futurs de l'organisme et à maintenir sa stabilité financière**.

L'utilisation de ce montant est conditionnelle à l'approbation préalable du conseil d'administration.

11. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

L'organisme a signé un bail de 36 mois venant à échéance le 31 mai 2026. Le coût mensuel pour 2024-2025 est de 2 175 \$ plus les taxes applicables. Selon le bail, le taux sera indexé annuellement selon l'indice des prix à la consommation de Statistique Canada. De plus, en vertu d'une entente entre la Ville de Gatineau et la Fondation pour les Aînés de l'Outaouais (FAO), la FAO alloue 2 500 heures de location gratuite. L'ARO doit payer l'excédent des heures de location utilisées à un coût de 27,82 \$ de l'heure plus les taxes applicables.

L'organisme a un contrat de location pour un photocopieur de marque Toshiba venant à échéance en novembre 2025. Le coût mensuel est de 241 \$ plus les taxes applicables.

Les engagements pris par l'organisme en vertu de baux totalisent 23 270 \$ et les versements **au cours du prochain exercice sont les suivants :**

2026	23 270 \$
------	-----------

12. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 30 juin 2025 sont détaillés ci-après.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de créditeurs et frais courus.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux comptes à recevoir.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

13. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2024 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2025.

ACADÉMIE DES RETRAITÉS DE L'OUTAOUAIS INC.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2025

15

	2025	2024
ANNEXE A		
SUBVENTIONS		
Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais	69424 \$	67 758 \$
Kino Québec	54 338	36 916
Emploi Québec	6 384	
PAAQ	4 080	16 320
Gouvernement du Canada-Programme PNHA	466	4 719
	134 692 \$	125 713 \$